



Rapport d'activités

2012



Le territoire



- ❖ Siège de la Communauté de Communes
- ⌘ Fort de Condé
- ♻️ Déchetterie
- 🌿 Sentier d'interprétation des rives de l'Aisne
- 🔴 Station d'épuration gérée en régie directe
- 🔵 Station d'épuration gérée en affermage

Les élus

L'exécutif

Présidente : Annick VENET

1^e Vice-président : Ernest TEMPLIER (Finances)

2^e Vice-président : François RAMPELBERG (Economie et Tourisme)

3^e Vice-président : André NAWROT (Habitat, Urbanisme et Transports)

4^e Vice-président : Alain FOUCON (Déchets ménagers)

5^e Vice-président : Jean CHABROL (Assainissement)

6^e Vice-président : Nicole BOUYER (Engfance-Jeunesse)

7^e Vice-président : Daniel GARD (Patrimoine)

Les délégués communautaires

Aizy-Jouy : Amadeo NECA

Allemant : Marc HENNEVEUX

Augy : Daniel FITUCH (B)

Bazoches-sur-Vesle : Nicolas DEMOURY

Blanzly-les-Fismes : Dominique FERTE

Braine : Patrick PETITJEAN, François RAMPELBERG (B),

Stéphane TOURTEAUX, Stéphane WEBER

Braye : José GODFRIN (B)

Brenelle : Michel HAMOT

Bruys : Marc HENRY

Bucy-le-Long : Jean-Pierre BATTISACCHI, Jackie DOUBLET, André NAWROT (B), Thierry ROUTIER

Celles-sur-Aisne : Pascal AUROUX

Cerseuil : Jacques GUYOT

Chassemy : Corinne FOUGEROUSE, Ernest TEMPLIER (B)

Chavignon : Daniel GARD (B), Patrick KAMINSKI

Chavonne : Frédérique CAZZOLA (B)

Chéry-Chartreuve : Thierry DECAUCHE

Chivres-Val : Vincent CHOQUENET, Robert LETANG (B)

Ciry-Salsogne : Martine GILLOT, Jean-Pierre SOSSON (B)

Clamecy : Nadège KARBOWNICZEK

Condé-sur-Aisne : Guy ROUX (B)

Couvrelles : Jean CHABROL (B)

Cys-la-Commune : Catherine OUBLIN

Dhuizel : Marc VOITURON

Filain : Hubert DEVRIENDT

Glennes : Alain COLPART

Jouaignes : Philippe GAUTIER

Laffaux : Thierry DEPRET remplacé par Jean-Luc BEGUIN

Lesges : Jérôme CHAUVIN

Lhuys : Christian JAUNEAU

Limé : Benoît PASCARD

Longueval-Barbonval : Martine LE CORRE (B)

Margival : Jean-Pierre POLETZ

Merval : Philippe FERTE

Missy-sur-Aisne : Nicole BOUYER (B), Claude MADIOT (B)

Monampteuil : Claude COURTET

Mont-Notre-Dame : Christian AOSMAN, René-Claude RONDEAUX

Mont-Saint-Martin : Alain FOUCON (B)

Nanteuil-la-Fosse : Jacques CORNU-LANGY

Neuville-sur-Margival : André CAER

Ostel : Didier NIQUET (B)

Paars : Emmanuel BLIN

Pargny-Filain : Pascal OZENNE (B)

Perles : Christophe GIRARDIN

Pont-Arcy : Cyril ROUSSEAU

Presles-et-Boves : Maurice DELAITRE

Quincy-sous-le-Mont : Patrick BOCHET

Révilleon : Jacques FERY

Saint-Mard : Christian CHATEL

Saint-Thibaut : Claudine HORBLIN

Sancy-les-Cheminots : Michel LEMAIRE

Serval : Serge MOUSSEAUX (B)

Soupir : Evelyne LIBREGS

Tannières : Fabien LE ROUX

Terny-Sorny : Bruno SAUVAGE

Vailly-sur-Aisne : Annick VENET (B), Roger DENIS, René STAQUET, Serge VERON

Vasseny : Jean-Philippe BARBE (B)

Vaudesson : Claude QUESADA (B)

Vauxcéré : Yves MENU

Vauxtin : Joanne DEGOUVE

Vieil-Arcy : Roger DUBOIS

Villers-en-Prayères : Blandine GRUNDELER

Villesavoie : Valérie PAINT

Vuillery : Martine NIVART

Les délégués dont le nom est suivi d'un (B) sont également membres du Bureau.

Les services

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Directeur : Yves SOCKEEL

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, ÉCONOMIE & COMMUNICATION

- **Responsable du service :** Stéphanie MONCHOT
- **Chargé des Affaires juridiques et financières :** Pierre CAMBRELIN
- **Assistante Comptabilité :** Véronique GAUDET
- **Assistante Ressources humaines :** Bénédicte PRILLIEUX
- **Assistante Administration :** Karine DAUTREPPE
- **Chargé de mission « suivi des opérations patrimoniales » :** Jean-François FRONTIGNY
- **Chargé de mission SIG - réseau informatique :** Benjamin LEGRAND

ASSAINISSEMENT

- **Responsable du service :** Emeline BAUJON
- **Assistante :** Vanessa BOSQUET
- **Techniciens assainissement collectif :** Didier ARSAC, Nicolas BERTIN, Denis FOUGEROUSE, Jean-Marie REMBORSKI
- **Techniciens assainissement non collectif :** Jean-Claude LEROUX, David MOURAS

DÉCHETS MÉNAGERS

- **Responsable du service :** Philippe MAZENC (1^{er} janvier- 23 juin)
- **Ambassadeur du tri :** Claudine FERJUL
- **Assistante Déchets ménagers :** Alexandra MASSON
- **Gardien déchetterie :** Cyril RADE

ENFANCE & JEUNESSE

- **Responsable du service :** Céline COUSIN
- **Animatrice :** Chrystelle VAN LAERE
- **Animatrice du Relais Assistantes Maternelles :** Marie WOZNIAK

- **Co-animatrice du Relais Assistantes Maternelles :** Joëlle WOITIER

AMÉNAGEMENT & URBANISME

- **Chargé de mission :** Philippe PIERRET

TOURISME ET PATRIMOINE

- **Responsable du service :** Dominique BOUDESOCQUE (1^{er} janvier-1^{er} octobre), Bénédicte DOYEN (à partir du 8 octobre)
- **Coordonnateur des équipes techniques :** Dany SIEWIERA
- **Equipe technique :** Christophe BONTE, Thierry DUMONT, David HINZ, Daniel LACOUR, Ludovic LEFIN, Jean-Michel LOMBARD
- **Service accueil - visite du fort de Condé :** Dorota CISEK-LAGRANGE, Sylvère CAPPIGNY, Jocelyne FAUCHER

Développement économique

Gestion et entretien des zones d'activités intercommunales

La communauté de communes a aménagé deux zones d'activités à Bucy-le-Long (ZA La Fosselle) et à Braine (ZI des Waillons).

- Relations avec les entreprises installées.
- Entretien des espaces libres.

Etudes, aménagement, création et gestion de zones d'activités

→ Zone d'activités des Waillons (Braine)

3 lots d'une superficie de 1 900 à 2 800 m² sont disponibles pour accueillir des entreprises. Il s'agit des derniers terrains dont dispose la CCVA.

→ Etude d'opportunité et de faisabilité d'une zone d'activités économiques sur la CCVA

Au vu des évolutions du tissu économique environnant et des possibilités limitées d'accueil des entreprises, la CCVA s'est interrogée sur l'opportunité de développer un nouveau parc d'activités économiques. Une étude d'opportunité et de faisabilité a été menée par le cabinet Expertise urbaine / Denis Targowla sur 3 sites (Bucy-sur-Aisne, Ciry-Salsogne, Margival).

L'étude conclue que le site de Margival est le plus adapté d'un point de vue financier à court terme. Cependant, celui de Bucy-le-Long / Missy-sur-Aisne présente des potentialités et plus d'intérêt à moyen terme car la configuration du terrain permet une extension future ce qui n'est pas le cas à Margival.

Accompagnement des porteurs de projets

- Contacts avec les entreprises à la recherche de terrain et de bâtiment.
- Promotion de l'offre locale en direction des entreprises: disponibilités foncières et immobilières, zones d'activités, etc...
- Conseil et aide au montage des dossiers administratifs.
- Mise en relation avec les acteurs institutionnels du développement économiques du département.

Participation aux politiques locales de développement

→ Participation à Aisne Développement

Association loi 1901, Aisne Développement a été créée en 1990 à l'initiative du Conseil général.

Les missions d'Aisne développement sont les suivantes :

- ♦ Promotion du territoire et prospection d'investisseurs,
- ♦ Accompagnement des entreprises,
- ♦ Proposition et conseil auprès des collectivités locales,
- ♦ Veille et intelligence économique.

Depuis 2008, la CCVA est membre d'Aisne Développement, ce qui lui permet de participer à la définition des axes de travail, l'élaboration des actions souhaités par les différents partenaires et à leur pilotage et la réflexion sur les politiques départementales et régionales de développement économique.

Le montant de l'adhésion est de 1 000 €.

→ Participation à Aisne Initiative

Créée en 1983, Aisne Initiative a pour objectif d'accompagner et financer les projets de création, reprise et ou de développement d'entreprises au travers de différents dispositifs.

■ La CCVA a abondé le du fonds d'attribution Aisne Initiative à hauteur de 3 946,60 €.

■ Aisne Initiative a attribué à des entreprises de la CCVA :

- ♦ 1 prêt croissance 02 d'un montant de 40 000 €.
- ♦ 1 prêt d'honneur d'un montant de 5 000 €.



Visite de la société Eiffage Travaux publics à Ciry-Salsogne par les élus de la commission Economie

Bâtiment administratif



En raison de l'exiguïté des anciens locaux et des possibilités d'accueil réduites, les élus du Val de l'Aisne ont décidé de construire un nouveau pôle administratif plus fonctionnel. Le bâtiment est situé le long de la RD 14 à Presles-et-Boves à côté de la déchetterie.

→ La parti pris d'aménagement

Le bâtiment a été conçu par le cabinet rémois d'architecture Giovanni Pace.

Afin de respecter l'aspect naturel site, le bâtiment a été orienté vers l'étang en conservant un maximum d'arbres existants. Il est composé de deux ailes qui peuvent fonctionner de manière totalement autonome. La première aile correspond à la salle du conseil et ses annexes et la seconde aux bureaux des services.

Un parking permet l'accueil sécurisé des cycles et de 90 véhicules légers.

Les travaux, commencés en mai 2011 se sont achevés en septembre 2012. Les services ont déménagé le même mois.

→ La préservation des énergies

Grâce à un système d'isolation par l'extérieur le bâtiment est prévu pour consommer moins de 50 kWh/m²/an. Des tubes fluorescents de nouvelle génération assurent une bonne efficacité lumineuse et une faible consommation énergétique. La surface des vitrages est dimensionnée pour laisser passer un maximum de lumière naturelle et éviter le recours trop fréquent à la lumière artificielle. Des stores extérieurs à lamelles orientables protègent les bureaux des rayons du soleil tandis qu'une ventilation double flux, associée à un puits canadien, permet un rafraîchissement l'été.

Le coût global du projet est de 1,98 millions d'euros HT. Il sera subventionné par l'Etat (556 000 € environ), par l'Union européenne (61 800 €) et la CAF (28 200 €).

Communication

Conception et création de supports de communication

■ Mise à jour du site Internet de la CCVA

www.cc-valdeaisne.fr

Communication institutionnelle

■ Bulletin d'information "Val de l'Aisne Infos"

Publié 3 fois par an (janvier, mai et septembre), ce bulletin est distribué à l'ensemble des foyers du territoire.

■ Rapport d'activités

Adossé au compte administratif, ce rapport retrace de manière synthétique l'activité des services au cours de l'année passée.

Habitat

En 2012, plusieurs actions du PLH ont été poursuivies dans le domaine de l'urbanisme et de l'habitat, en particulier :

L'amélioration de l'habitat

→ L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

D'une durée de 3 ans, cette opération menée avec les concours de l'Agence nationale de l'habitat, de la Région Picardie et du Département de l'Aisne a pris fin le 20 juillet 2012.

L'OPAH avait pour objectifs l'amélioration des logements des propriétaires occupants à revenus modestes, la lutte contre l'habitat indigne et la production de logements locatifs conventionnés sociaux par des bailleurs privés.

Au terme de la 3^{ème} année, le bilan de l'OPAH est le suivant :

- 138 logements améliorés,
- 993 000 € de subvention attribués correspondant à 3,8 M€ de travaux.

→ Le soutien aux travaux de maîtrise de l'énergie et de qualité environnementale

En complément des aides de l'OPAH, la communauté de communes favorise le développement durable en soutenant financièrement des travaux de maîtrise de l'énergie et de qualité environnementale.

Le bilan de l'opération est le suivant :

- 55 logements concernés,
- 91 000 € de subvention attribués.

Ces travaux vont permettre d'éviter de produire 255 tonnes de CO₂ et permettra une économie de 612 000 kWh par an

L'association aux politiques départementales de l'habitat

Disposant d'un PLH approuvé, la CCVA participe au comité de pilotage pour l'élaboration du Plan Départemental de l'Habitat et au Programme d'Intérêt Général « Habitat indigne/Précarité énergétique

Les logements locatifs

La communauté de communes assure la gestion de 5 logements locatifs conventionnés sociaux : 2 à Bucy-le-Long, 2 à Margival et 1 à Vailly-sur-Aisne.

Ces logements sont loués à des ménages à faibles ressources et bénéficient des aides à la personne (AL et APL).

En 2012, des travaux de réparation et d'entretien ont été

réalisés sur les logements en concertation avec les locataires.

Un contrat groupe a été passé pour l'entretien annuel des chauffages.

Le projet d'éco-quartier

En 2012, une étude de faisabilité pour la création d'un nouveau quartier à vocation d'habitat a été menée sur une zone à urbaniser de 5 ha inscrite au Plan Local d'Urbanisme de Vailly sur Aisne.

Le projet d'aménagement urbain est reconnu d'intérêt communautaire par le Schéma de Cohérence Territoriale du Val de l'Aisne. Il a pour objet de conforter les bourgs-centres et de lutter contre l'étalement urbain consommateur d'espaces agricoles et naturels.

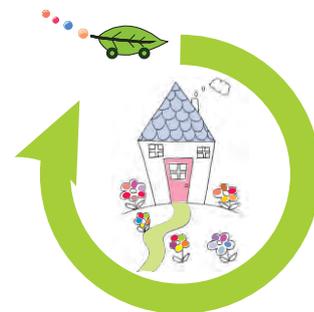
Le dossier a été traité selon une approche environnementale (intégration dans le paysage naturel et bâti, gestion des eaux, biodiversité, habitat bioclimatique, mobilité douce, espaces de rencontre, mixité sociale et fonctionnelle).

L'étude a également confirmé la possibilité de recourir à la procédure de Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) qui est de compétence communautaire pour toute superficie supérieure à un hectare.

Les projets éoliens

Pour répondre aux nombreuses sollicitations des développeurs éoliens, la communauté de communes a réuni à plusieurs reprises les communes potentiellement concernées en vue de permettre les échanges et de connaître la position des élus locaux.

Lors de ces réunions, il a été rappelé que la communauté de communes avait la compétence « Etude et création de Zones de Développement de l'Eolien (ZDE) » depuis 2008.



255 t de CO₂ évitées

Émission d'équivalent de CO₂ évitée grâce à aux travaux réalisés dans le cadre de l'OPAH et une économie de 612 000 kWh/an.

Urbanisme

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Le SCoT est un document d'urbanisme définissant les orientations d'aménagement et de développement du territoire pour les 15 prochaines années. Son élaboration a fait l'objet d'une large réflexion et concertation des élus, des partenaires et acteurs locaux, en étroite association avec les habitants.

Les orientations et objectifs du SCoT sont repris lors de l'élaboration des documents d'urbanisme communaux et font l'objet d'une contribution communautaire pour chaque document.

Approuvé en décembre 2008, le SCoT devra intégrer les dispositions du « Grenelle de l'environnement » pour le 1^{er} janvier 2016.

Le suivi des indicateurs d'évaluation des objectifs du SCoT s'est poursuivi en 2012 (population, logements, modes d'occupation de sols...)

La communauté de communes est également associée à l'élaboration des SCoT des territoires limitrophes : Villers Cotterêts-Forêt de Retz, Oulchy-le-Château, Sud de l'Aisne.

Les documents d'urbanisme communaux

En 2012, la communauté de communes a été associée à l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des communes d'Allemant, Braine, Chavonne, Filain, Glennes, Laffaux, Longueval-Barbonval.

Cette association se concrétise par un accompagnement des communes lors des réunions des commissions locales d'urbanisme et par des échanges avec les bureaux d'études.

Après arrêt du projet de PLU par le conseil municipal, la communauté de communes est sollicitée pour émettre un avis en sa qualité de personne publique associée.

La CCVA est également associée à l'élaboration des PLU des communes limitrophes à son territoire.

Le Système d'Informations Géographiques

En 2012, le SIG a été actualisé par l'adjonction de nouvelles couches d'informations (occupation des sols, ancienneté du

bâti, mise à jour du réseau assainissement collectif, diagnostic environnemental directive cadre sur l'eau).

→ Le cadastre des 63 communes est consultable par internet par les communes par le grand public grâce au lien « cadastre en ligne » sur la page d'accueil du site web de la CCVA.

■ 1224 connexions pour les communes

■ 491 connexions grand public.

→ 4 nouveaux PLU communaux ont été mis en ligne et sont désormais consultables par les élus et le grand public : Chivres-Val, Bazoches-sur-Vesle, Missy-sur-Aisne, Soupir.

Le projet d'éco-quartier

En 2012, une étude de faisabilité pour la création d'un nouveau quartier à vocation d'habitat a été menée sur une zone à urbaniser de 5 ha inscrite au Plan Local d'Urbanisme de Vailly-sur-Aisne.

Ce projet d'aménagement urbain a été reconnu d'intérêt communautaire par le Schéma de Cohérence Territoriale du Val de l'Aisne dont les objectifs sont notamment de conforter les bourgs-centres et de lutter contre l'étalement urbain consommateur d'espaces agricoles et naturels.

Le dossier a été traité selon une approche environnementale (intégration dans le paysage naturel et bâti, gestion des eaux, biodiversité, habitat bioclimatique, mobilité douce, espaces de rencontre, mixité sociale et fonctionnelle).

L'étude a confirmé la possibilité de recourir à la procédure de Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) pour aménager cet espace. La création d'une ZAC d'une superficie supérieure à un hectare est de compétence communautaire.



Le SIG c'est
63 cadastres et
11 PLU numérisés
en ligne et
1715 connexions

Transports

L'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

La communauté de communes coordonne la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour le compte du groupement de commande qui associe 27 communes du territoire : Allemant, Bazoches-sur-Vesle, Braine, Brenelle, Chassemy, Chavignon, Chavonne, Couvrelles, Cys-la-Commune, Dhuizel, Filain, Glennes, Laffaux, Limé, Longueval-Barbonval, Nanteuil-la-Fosse, Paars, Pargny-Filain, Perles, Presles-et-Boves, Saint-Mard, Sancy-les-Cheminots, Vailly-sur-Aisne, Vasseny, Vaudesson Vauxcéré et Villers en Prayères.



OBUS est équipé pour le transport des personnes à mobilité réduite

Le transport à la demande OBUS

L'expérimentation du TAD a été reconduite en 2012 dans l'attente des conclusions et des propositions de l'étude relative aux transports engagée par le Département de l'Aisne.

Le service a été marqué par plusieurs évolutions :

- Augmentation du nombre de communes concernées : Bazoches-sur-Vesle, Dhuizel, Glennes, Longueval-Barbonval, Paars, Perles, Sancy-les-Cheminots, Vauxcéré, Villers-en-Prayères
- Nouvelle desserte extérieure : Fismes
- Nouvelle tarification : 1,90 € par trajet (1,65 € en 2011),
- Changement de prestataire.

En 2012, le service TAD a enregistré 2743 trajets, chiffre stable par rapport à l'année précédente.

**OBUS c'est
2 743 voyages
(chiffre stable par
rapport à 2011)**

Assainissement non collectif

Les contrôles

Le service public de l'assainissement non collectif (SPANC) est un outil de conseil et de contrôle. Il a pour objet de vérifier l'ensemble des systèmes d'assainissement non collectif des habitations du Val de l'Aisne de leur conception à leur bon fonctionnement.

→ Le contrôle de conception / avant travaux (101,65 €)

Lors du contrôle de conception, le technicien instruit les demandes d'installation ou de réhabilitation d'un assainissement non collectif. En amont, il se rend sur le terrain pour réaliser un diagnostic et conseiller les propriétaires dans le choix de la filière d'assainissement et de sa mise en œuvre.

■ 118 contrôles réalisés

→ Le contrôle de bonne exécution / avant remblaiement des travaux (101,65 €)

Il consiste à vérifier avant remblaiement la conformité des travaux réalisés avec le projet d'assainissement déposé.

■ 86 contrôles réalisés

→ Le contrôle diagnostic périodique (16,05 €/an)

Il sert à vérifier que les eaux usées rejetées sont correctement épurées et ne risquent pas de polluer le milieu naturel et notamment les zones de captage d'eau potable. Cette visite permet également de s'assurer qu'aucune modification n'a été réalisée sur le dispositif d'assainissement ou sur l'habitation remettant en cause son fonctionnement.

■ 295 contrôles réalisés

→ Le contrôle diagnostic dans le cadre des ventes (128,40 €)

Depuis le 1^{er} janvier 2011, le diagnostic du SPANC fait partie des diagnostics techniques exigés lors d'une transaction immobilière. Les vendeurs ou les notaires sollicitent le SPANC afin de réaliser un diagnostic de l'habitation si la dernière visite effectuée sur l'installation date de plus de 3 ans. Ce contrôle est à la charge du vendeur.

Si l'installation d'assainissement est déclarée non conforme, elle devra être réhabilitée dans l'année qui suit la vente.

■ 93 diagnostics réalisés

Les aides à la réhabilitation des dispositifs non conformes

La CCVA a mis en place en 2008 un dispositif d'aide financière pour encourager la réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif. Le montant de l'aide est de 10% du montant hors taxe des travaux ou du coût des matériaux si le demandeur réalise lui-même les travaux. Elle est plafonnée à 1000 € (1200 € en cas d'installation d'une pompe de relevage).

L'aide est ouverte à tous les habitants de la communauté de communes, sans condition de ressource, sous réserve de la signature d'une convention avec la CCVA et de la réalisation des contrôles de conception avant travaux et de bonne réalisation après travaux. Cette aide est attribuée dans la limite des crédits disponibles et est cumulable avec celles de l'ANAH, du Conseil général...

■ 46 conventions ont été signées et 48 réhabilitations aidées pour un montant total de 29 640 €.

Les vidanges à prix réduit

Par le biais d'un marché à bon de commande, la CCVA permet aux habitants de vidanger leur fosse toutes eaux à prix réduit (141,24 € pour 3 vidanges groupées au minimum).

■ 175 vidanges effectuées

La communication

→ Les conseils pour l'entretien des installations

En plus des contrôles les techniciens du SPANC conseillent les particuliers pour entretenir et améliorer le fonctionnement de leur système d'assainissement.

→ La sensibilisation des usagers

Le SPANC a également pour objectif de faire prendre conscience aux usagers de l'impact sur l'environnement de l'absence de traitement des eaux usées rejetées ou par un traitement inefficace.

La réhabilitation des ANC sous maîtrise d'ouvrage publique

Aizy-Jouy, Glennes, Laffaux vont faire l'objet d'une opération de réhabilitation des dispositifs d'assainissement autonomes sous maîtrise d'ouvrage publique. Ce dispositif devrait permettre l'obtention de près de 70% de subvention. Ces 3 communes ont été sélectionnées en partenariat avec l'Agence de l'eau et le Conseil Général.

La campagne d'enquêtes à la parcelle/devis de travaux initiée sur Aizy-Jouy en 2011 a été poursuivie en 2012.

■ 47 particuliers se sont engagés à réhabiliter leur assainissement. Les travaux devraient débuter en 2013.

Assainissement collectif

Le réseau en chiffres

Le réseau d'assainissement collectif comprend :

- 57 km de canalisations d'eaux usées
- 1 260 regards de visite
- 3 déversoirs d'orage
- 1 bassin d'orage
- 15 postes de relevage
- 6 stations d'épuration : Braine, Bucy-le-Long, Ciry-Salsogne (lotissement des Tournelles), Longueval (lotissement), Monampteuil et Vailly-sur-Aisne
- 3 471 habitations individuelles ou immeubles raccordés au réseau situées sur les communes de Braine, Bucy-le-Long, Celles-sur-Aisne, Ciry-Salsogne (lotissement des Tournelles), Chivres-Val, Condé-sur-Aisne, Longueval (lotissement), Missy-sur-Aisne, Pargny-Filain et Vailly-sur-Aisne
- Les volumes traités en station sont :
 - Bucy : 108 149 851 m³
 - Vailly : 145 202 m³
 - Braine : 97 382 m³
 - Monampteuil : 9 810 m³

Les modes d'exploitation du service

Le service d'assainissement est exploité en **affermage** à Braine. Le délégataire est la Lyonnaise des eaux.

Le service est exploité en **régie directe** à Bucy-le-Long, Ciry-Salsogne (lotissement des Tournelles), Chivres-Val, Celles-sur-Aisne, Condé-sur-Aisne, Longueval (lotissement), Missy-sur-Aisne, Pargny-Filain et Vailly-sur-Aisne.

Le SPANC c'est
592 contrôles réalisés,
48 réhabilitations
aidées, 175 fosses
vidangées

Les travaux courants

→ Entretien

Réseaux, branchements, équipements électromécaniques, ouvrages de traitement, postes de relèvement, génie civil

→ Renouvellements

Branchements et canalisations (33 563 €), génie civil et équipements électromécaniques (6 518 €)

→ **Curage** de 6,5 km de canalisation et **inspection télévisuelle** de 1,2 km sur le secteur exploité en régie

→ réalisation de 6 **branchements** au réseau de collecte des eaux usées.

Braine

→ Reconstruction de la station d'épuration de Braine

La communauté de communes, en application de la Directive européenne Eaux résiduaires Urbaines, a été mise en demeure de réaliser au plus tôt les travaux de reconstruction de la station d'épuration de Braine.

Des difficultés concernant l'acquisition foncière ont retardé l'exécution de ce projet entre 2008 et 2011.

En 2012, le groupement Hydréa-Ballestra-Maréchal a été retenu pour réaliser les travaux (environ 2 350 000 € TTC).

La préparation de chantier a débuté en septembre et le permis de construire a été déposé au mois de novembre.

→ Réhabilitation de réseaux d'assainissement sur la commune de Braine

Suite à des effondrements du réseau rue Bécret et rue Bailleux, environ 130 ml de réseau d'assainissement ont été reconstruits (environ 57 850 € TTC).

→ **Mission d'assistance conseil** en vue du passage d'une gestion en affermage à une gestion en régie à partir du 3 août 2013 (environ 8 000 € TTC).

Vailly-sur-Aisne

→ Reconstruction de la station d'épuration

La station d'épuration a été mise en eau en novembre 2011. La réception des travaux a été prononcée en avril 2012.

Assainissement collectif



Nettoyage du bassin d'orage de Vailly

→ Complément d'étude diagnostique

Seulement 50% de la pollution théoriquement rejetée par les habitants de la commune arrive à la station d'épuration. Une étude a donc été engagée en 2010 afin d'identifier le(s) secteur(s) le(s) plus problématique(s) et les actions à mettre en place pour améliorer la captation de la pollution. Elle s'est achevée début 2012.

Le montant global est de 43 904 € HT, subventionné à hauteur de 50% par l'Agence de l'eau et 20% par le Conseil Général.

→ Création de boîtes de branchement et regards

Des boîtes de branchement et regards de visite ont été créées sur un secteur de la commune. L'objectif est de séparer le domaine public du domaine privé et de faciliter les interventions ultérieures de débouchage. Le coût de cette opération est de 51 400 € HT.

→ Réhabilitation du poste de refoulement des Preslieux

Le poste de refoulement des eaux usées des Preslieux a été remis en état : changement des pieds d'assise des pompes, réagrèage, mise en sécurité du poste et de l'armoire électrique. Le montant des travaux est de 10 205 € HT.

Diagnostic du système d'assainissement de Bucy-le-Long

La station d'épuration est surchargée d'un point de vue hydraulique en raison de la présence d'eaux claires parasites dans le réseau. Une étude du système d'assainissement menée de fin 2009 à décembre 2011 a préconisé la réhabilitation complète du réseau d'eaux usées des rues Guynemer, Clémenceau et du Château.

En 2012, 200 ml de réseau d'eaux usées ont été reconstruits rue Georges Clémenceau ainsi que 11 branchements associés.

Le coût global des études et travaux s'élève à 105 730 € HT, dont 101 300 € HT ont été payés en 2012. L'Agence de l'eau subventionne cette opération à hauteur de 31 000 € (30%).

Diagnostic des réseaux d'assainissement de Chivres-Val et Missy-sur-Aisne

Une étude diagnostique de l'assainissement a été lancée fin 2012 sur les communes de Missy-sur-Aisne et Chivres-Val. L'objectif est de déterminer les travaux à effectuer sur les réseaux afin de limiter les intrusions d'eaux claires, définir les modalités de raccordement de la commune de Chivres vers Missy et de dimensionner la future unité de traitement pour ces deux communes. Le montant global de cette étude est estimé à 44 900 € HT. Elle est subventionnée à hauteur de 70% par l'Agence de l'eau et le Conseil Général.

Déchets ménagers

La collecte des déchets ménagers

En 2012, le tonnage des matériaux collectés a diminué par rapport à 2011 : -1,6% pour les OM, -7,3% pour les emballages. Ce phénomène est dû à l'accroissement des tonnages du fait du report des tournées de collecte annulées en décembre 2010 en raison des intempéries.

→ **Les ordures ménagères** sont collectées une fois par semaine en porte à porte (en sac/bac fournis par les habitants ou en bac pour les immeubles, bâtiments administratifs communaux et dans les points de regroupement).

■ 4 415 tonnes d'OM collectées (4 484 t. en 2011), soit **222 kg / habitant** (227 kg/hab en 2011)

■ Coût de collecte : 378 829 € (+ 4,6% par rapport à 2011). Cette augmentation est liée à celle de la TGAP et à celle du coût de collecte.

→ **Les emballages ménagers** (papiers/cartons, flaconnage plastique, métaux) sont collectés toutes les 2 semaines en un seul flux recyclable, en porte à porte, en bacs roulants (bac à couvercle jaune) fournis par la CCVA. La maintenance et le renouvellement du parc sont assurés par la CCVA.

■ 1 254 tonnes d'emballages collectées (1 352 t. en 2011), soit **63,34 kg / habitant** (68,5 kg/hab en 2011)

■ Coût de collecte : 229 598 €.

→ **Le verre** est collecté en apport volontaire dans les 118 conteneurs disposés dans les communes de la CCVA.

■ 848 tonnes de verre collectées (827 t. en 2011), soit **42,2 kg / habitant** (41,9 kg/hab en 2011)

■ Coût de collecte : 38 849 €.

Les déchetteries

→ **Les accès en déchetterie et leur exploitation**

Chaque habitant de la communauté de communes, selon son lieu de résidence, a accès à une déchetterie : Presles-et-Boves, Allemant, Fismes et Villeneuve-Saint-Germain.

La CCVA a conclu une convention financière avec les exploitants des déchetteries d'Allemant (SITA), de Fismes (Syndicat de Collecte des Ordures Ménagères de l'Ouest Rémois) et de Villeneuve-St-Germain (Communauté d'Agglomération du Soissonnais) afin que les habitants de certaines communes limitrophes du territoire puissent y accéder.

→ **La déchetterie de Presles-et-Boves**

Elle est accessible à l'ensemble des particuliers résidant sur le territoire de la communauté de communes du lundi au samedi (avec des plages horaires variables selon la saison).

Un agent intercommunal assure l'accueil et le gardiennage du site.

La déchetterie accueille les encombrants, les déchets dangereux des ménages (DDM), les déchets verts, les cartons, la ferraille, les gravats, les textiles, les huiles de vidange et de friture, les piles, les batteries, les radiographies, les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E), les tubes fluorescents, les lampes fluocompactes et les cartouches d'encre.

■ 2 506 tonnes de déchets collectées, soit une diminution d'environ 46 tonnes par rapport à 2011 (-2%).

■ Produit de la revente des matériaux (ferraille + carton) : 10994 €.

■ Début des travaux de construction d'un local dans lequel vont être stockés et sécurisés les DDM, les D3E, les tubes fluorescents et les lampes fluocompactes.

→ **La déchetterie de Braine**

Le permis de construire a été accordé et la consultation des entreprises s'est achevée en décembre 2012.

La collecte des déchets d'activité de soin à risque infectieux (DASRI)

Une collecte des déchets d'activité de soin à risque infectieux (aiguilles, lancettes...) a été mise en place en 2007 pour apporter un service adapté aux besoins spécifiques des patients en automédication.

Les 4 pharmacies de la CCVA assurent la distribution des boîtes de collecte vides et le regroupement des boîtes pleines. La société Sanicollect 60 (Senlis) est chargée ensuite de la collecte et du transport des boîtes jusqu'au centre de traitement de ces déchets. Les boîtes sont collectées une fois par trimestre.

■ 583 boîtes de 2 litres de DASRI collectées et détruites contre 580 en 2011.



Le centre de tri de Villeneuve-Saint-Germain

Déchets ménagers

Le devenir des déchets collectés

→ Les ordures ménagères

Collectées par la société SITA DECTRA, elles sont acheminées vers la plate-forme de transfert de Villeneuve-Saint-Germain (02) où elles sont pesées et momentanément stockées avant d'être enfouies au Centre de Stockage des Déchets Non Dangereux du syndicat Valor'Aisne à Grisolles (02).

→ Les emballages ménagers (papiers/cartons, flaconnage plastique et métaux)

Les emballages ménagers sont conduits au centre de tri de Valor'Aisne à Villeneuve-St-Germain où ils subissent un tri affiné et sont conditionnés avant leur transfert vers les filières de recyclage :

- Bouteilles et flacons plastiques : Groupe PAPEREC France
- Papier et carton : Groupe SEMARDEL
- Briques alimentaires : Groupe REVIPAC et NOVATISSUE
- Journaux, revues, magazines : Groupe UDREP
- Aluminium : Groupe REGEALAFFIMET
- Acier : Groupe SITA et CHAZELLE

Le produit de la revente de ces matériaux est de 93 474 €.

→ Le verre

Il est collecté par la société PATE et amené au centre de traitement de Rozet-Saint-Albin (02). Après traitement (lavage, tri, etc), il est transporté chez Saint-Gobain Emballage à Crouy (02).

Le produit de la revente du verre est de 21 928 €.

Les opérations d'amélioration de la qualité du tri

→ Le contrôle des bacs de tri

L'ambassadeur du tri se rend dans les communes les jours de collecte des bacs des déchets recyclables (bacs jaunes) pour contrôler leur contenu.

Lorsqu'il constate des erreurs de tri graves ou nombreuses, l'ambassadeur rencontre, dans la mesure du possible, l'occupant du logement afin de lui indiquer les bons gestes de tri. En cas d'absence, il appose un autocollant « refus de collecte » sur le bac et dépose dans la boîte à lettre une carte sur laquelle sont expliqués les motifs du refus. Les bacs jaunes comportant de petites erreurs de tri sont acceptés mais leurs propriétaires sont informés de ces erreurs.

- 3 735 bacs contrôlés,
- 523 habitants rencontrés au cours des contrôles,
- 272 refus de collecte, soit 7% des bacs contrôlés (3% en 2011). Cette augmentation est due au renforcement des contrôles.

→ Les animations / interventions pédagogiques

Afin de promouvoir le tri des déchets, la CCVA propose des animations sur le thème de la gestion des déchets ménagers, auprès de publics variés.

14 interventions ont été réalisées dans les écoles primaires par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) des pays de l'Aisne avec lequel la CCVA a conclu une convention. Elles ont touché 344 élèves.

Le compostage

→ Distribution gratuite de compost (6 et 7 avril)

Dans le cadre de la Semaine du Développement Durable, la CCVA a distribué gratuitement 30 m³ de compost à 129 foyers du Val de l'Aisne.

→ Vente de composteurs individuels

24 composteurs en bois d'une capacité de 565 litres ont été vendus aux habitants du Val de l'Aisne (35 € l'unité).



La déchetterie
de Presles-et-Boves
c'est 26 424 visites,
27,9 tonnes collectées,
10 994 € de produit
de revente des
matériaux

Tourisme & Patrimoine

Le fort de Condé

→ Quelques chiffres

- Période d'ouverture : du 15 avril au 15 novembre.
- Nombre d'entrées : 8 076 entrées dont 6 082 entrées payantes.
- Chiffre d'affaire (entrées + boutique) : 27 468,40 €

→ Programme de la saison 2011

- 22 avril : Course VTT « Les Monts de Missy »
- 5 mai-31 août : exposition Françoise et Pierre Pottier
- Vendredis et samedis de juin : Spectacle MJC « A la conquête du fort »
- 4 août : visite conjointe des forts de Condé et de la Malmaison
- 2 septembre : Olympiade des jeux traditionnels picards
- 16 septembre : visites insolites dans le cadre des journées du patrimoine



Inauguration de l'exposition Pierre et Françoise Potier

Communication

- Achat d'espaces publicitaires dans la presse locale (L'Union,) et dans la presse gratuite (Paru Vendu, Vase Communicant, Imédia, Autant en emporte la Marne).
- Participation à divers événements avec des professionnels du tourisme : foire aux dépliants, présentation de la saison 2012 aux professionnels du tourisme, rencontres du réseau Trésor & Merveilles.
- Création d'une charte graphique pour le fort.
- Impression d'une nouvelle plaquette de présentation du fort

La randonnée

La CCVA est sillonnée par 20 circuits de balade. Parmi ceux-ci, on trouve 16 sentiers de petite randonnée à parcourir à pied et 5 sentiers spécialement conçus pour les VTT. 15 de ces itinéraires sont décrits sur le site internet de l'Agence de Développement Réserve Touristiques de l'Aisne (www.randonner.fr)

- Entretien des circuits de randonnée.
- Entretien de l'arboretum du Fort.

Divers

- Entretien des espaces verts de la déchetterie et du siège de la communauté de communes.
- Travaux d'extension de la déchetterie de Presles-et-Boves.
- Prêt de matériel intercommunal.

Office de tourisme

- Mise en place de l'office de tourisme intercommunal au fort de Condé et de points d'accueil touristique dans les communes de Bucy-le-Long, Braine et Vailly-sur-Aisne.
- Randonnée intercommunale de Margival (13 mai).
- Festi'Val de l'Aisne : concerts à Saint-Mard (16 octobre) et Vailly-sur-Aisne (30 novembre).
- Publication des cartes touristiques 2012 et 2013.
- 2^{ème} année de perception de la taxe de séjour : 10 953 €

En 2012,
l'office de tourisme
a pris ses quartiers
au Fort de Condé

Enfance & Jeunesse

Le projet éducatif local (PEL)

Le projet éducatif local est le document de référence de la politique Enfance-jeunesse. Il définit les objectifs prioritaires à atteindre sur la communauté de communes. Il a été réalisé avec les acteurs locaux contribuant au développement de l'action éducative sur le territoire (élus politiques, élus associatifs, professionnels de l'animation, enseignants et parents).

Il sert de base à l'attribution des subventions aux associations et aux communes développant des actions en direction des enfants.

La contractualisation, un outil au service du PEL.

Pour développer la politique enfance-jeunesse sur le territoire, la CCVA a conclu avec la CAF de Soissons un Contrat Enfance Jeunesse (2011-2014) et avec l'Etat un Contrat Educatif Local (2010-2012).

Attribution de subventions aux associations et communes

Les associations et communes œuvrant dans le domaine enfance jeunesse et répondant aux objectifs définis par la commission enfance jeunesse dans le cadre d'un appel à projet peuvent bénéficier d'une subvention de la CCVA.

→ 25 721,41 € ont été attribués à 35 projets mis en place par 19 structures.

Aprèm en fête (14 avril)

Cette animation, qui s'intercale entre 2 éditions de « Jeunesse en fête », s'est déroulée le 14 avril au Fort de Condé. 66 enfants de 6 à 12 ans ont été accueillis et pris en charge de 13h15 à 18h30 par une équipe d'animateur, junior association et service enfance jeunesse. Les activités proposées aux enfants : Initiation au disc golf, à la percussion, une chasse au trésor, la visite du Fort de Condé et un spectacle de magie.

Projet culturel : chant et musique

Depuis 2005, la communauté de communes développe auprès des enfants un projet culturel, alliant pratique et diffusion artistique. Son articulation permet de toucher un maximum d'enfants puisque la thématique est abordée à la fois pendant le temps libre et pendant le temps scolaire. C'est aussi un moyen de faire prendre conscience à l'enfant de la pratique artistique dans sa globalité (apprentissage et représentation). Il est mené conjointement avec la Ligue de l'enseignement de l'Aisne. Un partenariat est établi avec l'Education nationale (circonscription départementale Soissons 2) sur le volet



scolaire.

Les objectifs du projet sont d'apporter une offre culturelle variée sur le territoire, de favoriser l'épanouissement des enfants à travers la découverte d'une pratique artistique et de répondre aux besoins culturels du milieu rural.

Le projet se déroule en 5 étapes

- la formation des animateurs d'accueil de loisirs (12 participants)
- les initiations en accueil de loisirs (147 enfants)
- un temps pédagogique à destination des enseignants
- la diffusion de spectacles en milieu scolaire (1740 élèves et enseignants)
- la pratique artistique à l'école (5 classes)

La Communauté de communes a travaillé sur ce projet avec les compagnies suivantes : Théâtre des Mots, Milenpart, les Muses s'y collent.

Ateliers patrimoine

En partenariat avec la Ligue de l'enseignement de l'Aisne et l'Education nationale (circonscription de Soissons 2), la CCVA a mis en place des ateliers patrimoine. Ils se dérouleront sur 2 années solaires (2012-2013 et 2013-2014) et concerneront 20 classes par an.

Les objectifs des ateliers sont la découverte du patrimoine local par le biais de visites et d'un travail effectué en classe, de favoriser le positionnement de l'élève dans son cadre de vie et de valoriser son travail en le restituant publiquement.

Les parcours proposés :

- L'histoire et l'architecture : l'église de Mont-Notre-Dame et le fort de Condé
- La nature : le sentier des rives de l'Aisne et l'arboretum Fort de Condé
- Le Moyen-âge : l'abbatiale Braine et le château la Folie
- Artistique : Artiste KAHM
- L'eau : la station d'épuration Monampteuil et le lavoir de Filain

En septembre et octobre, chaque classe a visité le parcours

Enfance & Jeunesse

choisi par l'enseignant. D'octobre à décembre, elles ont travaillé en classe sur une restitution de leur découverte qui a été présentée au cours d'une exposition qui s'est tenue en janvier à la CCVA.

Actions en direction des adolescents

→ **Projet collège**

Ce projet, mené en partenariat avec la Ligue de l'enseignement de l'Aisne, a été proposé aux 2 collèges de la CCVA. Seul le collège de Vailly-sur-Aisne a souhaité en bénéficier.

Il a été mené en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement, les services de santé scolaire et les professeurs de SVT des établissements.

- Thème : «La vie sexuelle et affective des adolescents »
- 19 octobre: diffusion du spectacle « Parle moins fort si c'est d'amour » (Cie Nomades) auprès de 50 élèves de 3^{ème}. Le spectacle a été suivi d'un échange.

→ **Accompagnement de la Junior association**

Le groupe de travail composé d'adolescents créé en 2009 s'est constitué en « Junior association » sous la dénomination « Les Picardos ». Elle a pour but de mettre sur pied des actions intercommunales à destination des jeunes du territoire.

La CCVA accompagne les jeunes dans la mise en œuvre et l'organisation de leurs actions.

→ **Sorties culturelles et de loisirs**

Les sorties sont un moyen d'enrichir les jeunes en leur faisant découvrir d'autres univers et d'autres cultures et en s'ouvrant aux autres. Elles leur permettent aussi de se responsabiliser.

La CCVA a mis en place une politique tarifaire afin que ces sorties soient accessibles à tous. Le coût d'une sortie à la journée est de 20 € par enfant et de 40 € pour un week-end. Il comprend les billets d'entrée, le transport, l'encadrement et les repas.

- **Journée à Paris (12 mai)** : visite du Musée Grévin et de France miniature (27 jeunes)
- **Journée à Naours (6 octobre)** : visite des grottes de Naours et rafting (30 jeunes)
- **Journée à Laon et Guise (1^{er} décembre)** : visite du Familistère de Guise et patinoire de Laon (27 jeunes)
- **Week-end ados à Boulogne-sur-Mer (30 juin-1^{er} juillet)** : visite de Nausicaa, découverte de Boulogne, canoë et char à voile (23 jeunes)

→ **Séjour de vacances au ski à Abondance en Haute-Savoie (du 4 au 11 mars)**

22 ados, encadrés par une directrice et deux animateurs, étaient hébergés dans un chalet en pension complète à

Abondance.

Programme : ski, visites d'Abondance et de Châtel, sortie bowling, veillées.

Tarif : 220 € pour les résidents de la CCVA

→ **Semaine ados : activités à la journée (du 27 au 31 août)**

31 jeunes ont bénéficié d'activités culturelles, de loisirs et ludiques tout en rentrant le soir chez eux.

Programme : Center Parc, accrobranche et spectacle de fauconnerie (Château-Thierry), catamaran, tir à l'arc et jeux sportifs (Cap'Aisne), peinture sur textiles, fly H games et Spider H cube (CCVA), visite d'une chocolaterie, bowling, restaurant et illuminations de la cathédrale (Reims).

Tarif : 60 € pour les résidents de la CCVA.

Accompagnement des accueils de loisirs sans hébergement

→ **Action sport (février)**

En partenariat avec le Comité Départemental du Sport en Milieu Rural et les accueils de loisirs et l'UFOLEP, la communauté de communes a organisé des initiations sportives pendant les vacances de février dans les ALSH de Ciry, Braine, Vailly et Longueval.

- « Eveil à la danse » aux 4-7 ans (43 enfants)
- « Sports innovants » pour les 8-12 ans (42 enfants)

→ **Activités nautiques (10, 11, 16, 17, 18 et 19 juillet)**

97 enfants des accueils de loisirs de Braine, Bucy, Chavignon, Ciry, Longueval et Vailly ont bénéficié d'une 1/2 journée de canoë ou de catamaran à la base nautique de Cap'Aisne.

→ **Aide à la mobilité**

2 mini bus sont prêtés gratuitement aux associations et accueils de loisirs du territoire qui développent des activités en direction des jeunes.

→ **Mise à disposition de matériel**

La communauté de communes achète et met gratuitement à disposition des accueils de loisirs du matériel tel que des casques VTT, des malles thématiques (sport, cirque...), du matériel de camping

→ **Initiation à l'environnement (avril)**

Pendant les vacances d'avril les ALSH de Braine, Chavignon, Ciry, Longueval et Vailly ont participé au projet environnement sur le thème du compostage et une sensibilisation au jardin.

La 1^{ère} semaine, 40 enfants de 4 à 7 ans se sont rendus au CPIE de Merlieux à la découverte des jardins. La 2^{ème} semaine, 42 enfants de 7 à 11 ans ont bénéficié d'interventions d'un animateur nature sur le compostage (fabrication d'un

Enfance & Jeunesse

composteur, rôle des insectes...).

→ Aide à la formation des jeunes

La CCVA a accordé 8 bourses BAFA base, 7 bourses de perfectionnement BAFA et 1 bourse de BAFA Base à des jeunes du territoire.

→ Formation des animateurs

La CCPVA a proposé cette année une formation de directeurs d'ALSH inter-territoires. 6 directeurs du territoire du Val de l'Aisne ont bénéficié de 3 jours de formation les 10 février, 16 mars et 13 avril sur les thèmes « gestion de conflit et d'équipe et cohésion de groupe » avec des directeurs de la CCPVA et de Ternier.

Le Relais Assistantes Maternelles « La Marotte »

→ Les objectifs du RAM

- Animer un lieu où les parents, les enfants et les professionnels peuvent se rencontrer, échanger et tisser des liens sociaux,
- Organiser ce lieu pour informer, orienter, favoriser l'accès aux droits pour les familles, les candidat(e)s à l'agrément et les professionnels,
- Contribuer à la professionnalisation de l'accueil individuel,
- Participer à l'observation des conditions locales d'accueil des jeunes enfants.

→ Les permanences du RAM

■ L'animatrice tient des permanences hebdomadaires sans rendez-vous (hors vacances scolaires) afin de recevoir les assistantes maternelles, les parents, les futur(e)s candidat(e)s à l'agrément dans les communes de Braine (mardi de 10h à 12h) de Bucy-le-Long (lundi de 14h à 16h) et de Vailly-sur-Aisne (mardi de 14h à 16h).

L'animatrice peut également se déplacer dans toutes les autres communes du territoire sur rendez-vous et sous réserve de salle disponible.

→ Les rencontres thématiques du RAM

Chaque mois, assistantes maternelles agréées, parents et enfants sont invités à participer à des rencontres sur des thèmes variés dans les communes de Bazoches-sur-Vesle, Braine, Bucy-le-Long, Chassemy, Longueval-Barbonval et Vailly-sur-Aisne.

- Janvier : L'accueil de l'enfant porteur de handicaps
- Février : Diffusion du film « Bébé » suivi d'un débat
- Mars : Autour du livre
- Avril : Créer un livre avec et pour les enfants
- Mai : L'importance du jeu dans le développement de

l'enfant

- Juin : L'aménagement des coins jeux
- Juin : Présentation du multi-accueil
- Septembre : Le développement psychomoteur de l'enfant
- Octobre-novembre : Eveil musical / enregistrement d'un CD.
- Décembre : Atelier de Noël

→ Les animations

■ Les mercredis récréatifs

Depuis le mois d'avril 2011, 2 mercredis par mois, le RAM propose aux petits, accompagnés d'un parent ou d'une assistante maternelle, une activité manuelle au siège de la communauté de communes de 9h30 à 11h30

■ La « sortie famille » à la Ferme des autruches à Verneuil-sous-Coucy (10 juillet)

Elle est l'occasion de rassembler parents, assistantes maternelles et enfants du territoire autour de la découverte d'un site du département.

Participation : 9 assistantes maternelles, 22 enfants, 4 parents-employeurs.

■ La journée peinture (27 juin)

Mise en place en 2007, cette journée est pour les tout-petits une découverte et pour les plus grands l'occasion de s'amuser avec la peinture à une autre échelle.

Participation : 10 assistantes maternelles, 30 enfants, 10 parents-employeurs

■ Le spectacle de fin d'année (12 décembre, CCVA)

Spectacle : « La Dames aux Secrets » par la Compagnie l'Arbre à couleurs.

Participation : 18 assistantes maternelles, 80 enfants, 26 parents-employeurs

■ Ateliers de langage des signes : « Signe-moi un mouton » (novembre et décembre)

Le RAM a mis en place 6 ateliers de signes pour les bébés afin d'apprendre à communiquer avec eux avant qu'ils ne sachent parler.

Participation : 5 familles (7 enfants) et 3 assistantes maternelles

→ Communication

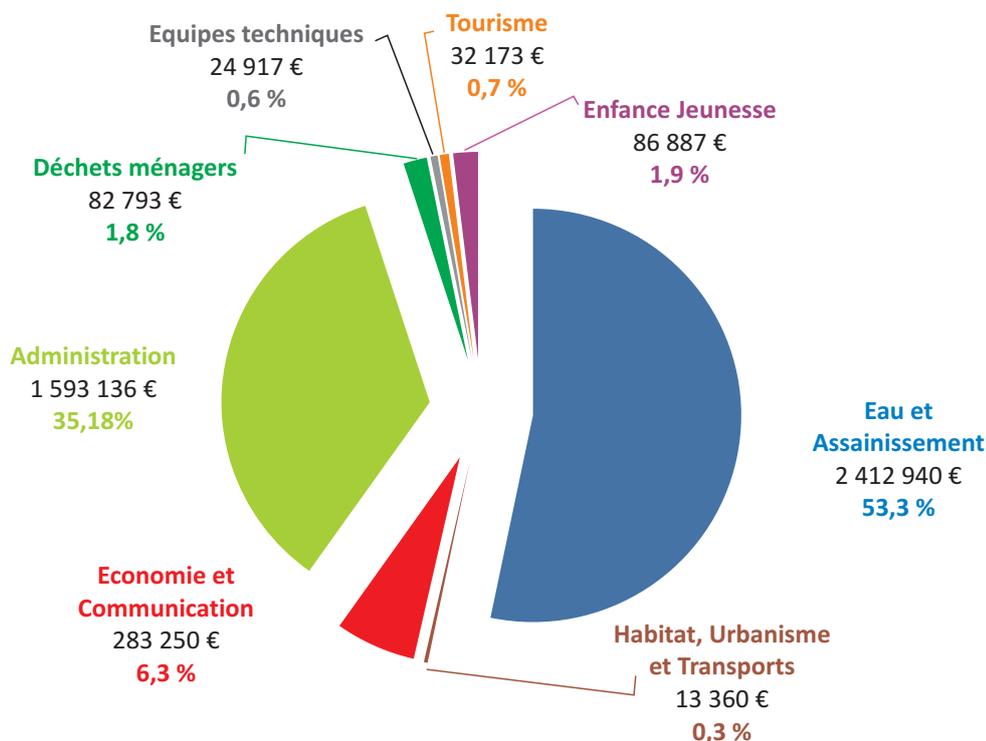
Publication d'un journal d'information trimestriel destiné aux assistantes maternelles et aux parents « Les z'infos de la Marotte ».

Création d'un multi-accueil

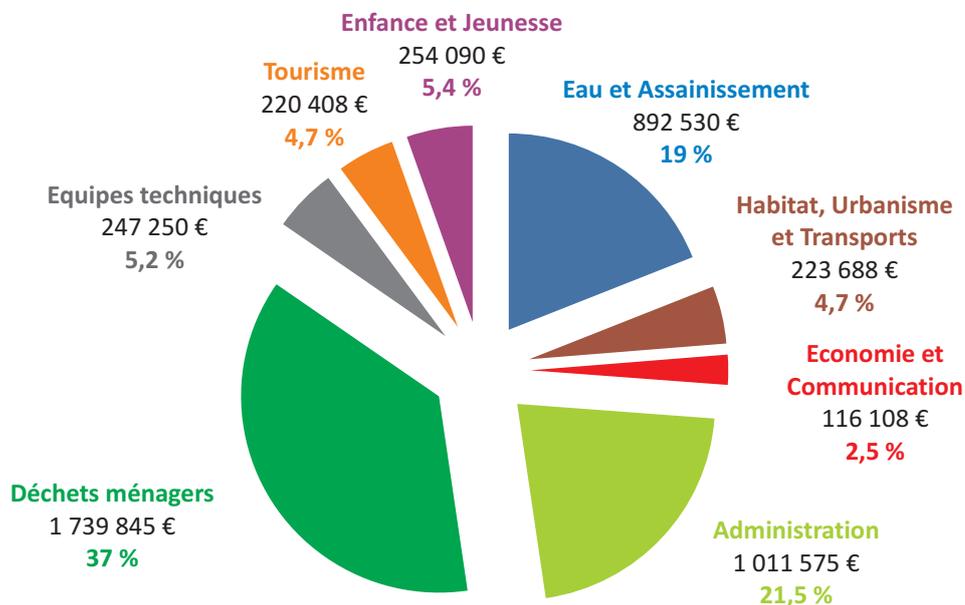
En 2011, les communes de Braine et à Bucy-le-Long ont été retenues pour accueillir un multi-accueil (accueil collectif occasionnel et régulier) pour les moins de 3 ans. En 2012 et les études de maîtrise d'œuvre ont été lancées.

Compte administratif consolidé

Dépenses d'investissement



Dépenses de fonctionnement



	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement	4 705 493,29 €	6 578 059,46 €	1 872 566,17 €
Investissement	4 529 457,02 €	4 726 181,95 €	196 724,93 €
Total	9 234 950,31 €	11 304 241,41 €	2 069 291,913 €

Résultats comptables au 31 décembre 2011

Sommaire

Le territoire	2
Les délégués	3
Les services	4
Economie	5
Siège communautaire	6
Communication	6
Habitat	7
Urbanisme	8
Transports	9
Assainissement non collectif	10
Assainissement collectif	11
Déchets ménagers	13
Tourisme et patrimoine	14
Enfance et jeunesse	15
Compte administratif	19

